

MEMENTO A L'USAGE DES ENSEIGNANTS

Pédagogie par les cas

Les objectifs recherchés :

- Placer l'étudiant en situation contextualisée.
- Permettre à l'étudiant de percevoir la logique d'ensemble : une situation d'entreprise, des problèmes de nature à la fois managériale, juridique (et/ou) économique, des solutions possibles, des choix à opérer...
- Permettre à l'étudiant de sélectionner les connaissances utiles à la résolution de ce cas, de repérer dans les annexes et dans les fiches de synthèse les informations nécessaires afin de les transposer dans le contexte précis de l'organisation objet de l'étude.

La méthodologie :

La « fabrication », par l'enseignant ou une équipe d'enseignants*, d'un cas contextualisé : le point de départ est une organisation (entreprise, organisme du tourisme...) sur laquelle l'étudiant dispose d'informations générales (identité, activité, organisation, sa place dans la structure...). Une « production » proche de la réalité puisque la situation dans laquelle se trouve cette organisation est inspirée de cas réels.

La mise en situation de l'étudiant, qui ne se contente pas d'appliquer des solutions toutes prêtes mais qui, dans un premier temps, cherche à repérer (un fonds documentaire papier et numérique est proposé) puis à analyser la situation de l'organisation et enfin proposera des solutions aux problèmes repérés (à la problématique).

Les avantages :

- Une approche non cloisonnée de l'enseignement : le cas est transversal horizontalement (Bloc 1 et 2) et verticalement (les circuits de diffusion (canal et contenu), la charte graphique, le chemin de fer, les outils de PAO, les outils de retouches d'image, le cadre réglementaire et législation etc.)
- Une motivation plus grande pour l'étudiant. L'approche par les cas donne du sens aux connaissances déjà acquises, participe à l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences. Cette approche par les cas rend l'étudiant plus actif dans sa formation et favorise à la fois son autonomie, notamment dans le cas de découverte mais permet également un travail en mode collaboratif grâce à des outils numériques. L'étudiant est placé en situation professionnelle.
Une préparation à une épreuve finale qui validera surtout des compétences : repérer, analyser, argumenter...

L'évaluation

Évaluation diagnostique : c'est le test initial qui permet de situer l'apprenant en début de séquence. Elle intervient lorsque l'on se pose la question de savoir si l'apprenant possède les capacités nécessaires pour entreprendre une formation ou pour suivre un apprentissage.

Évaluation formative : elle permet de vérifier l'efficacité de l'apprentissage. Ici on ne met pas de notes, car la fonction essentielle de cette évaluation est informative. On fait simplement le point pour éventuellement corriger les trajectoires.

Dans cette évaluation l'apprenant a le droit de commettre des erreurs. Ces erreurs sont exploitées par le formateur pour ré-expliquer. Elle devrait permettre :

- A l'apprenant de se positionner par rapport aux apprentissages. (sait ou ne sait pas)
- Au formateur de proposer des activités d'aide ou de remédiation aux apprentis en difficultés ou des activités supplémentaires (peut-être plus difficiles) pour les apprentis plus performants. (pédagogie différenciée)

Évaluation normative : permet de situer un apprenti par rapport aux autres.

Évaluation sommative : elle permet de faire un bilan des acquis. Elle doit être préparée par des évaluations formatives réussies et a pour fonction de certifier la compétence, de mettre une note dans le but de sélectionner et de justifier la sélection. L'apprenant n'a plus droit à l'erreur.

Évaluation certificative : elle aboutit à la délivrance du diplôme. Elle intervient en cours de formation (cas du CCF) ou en fin de formation (examen).

Évaluation critériée : elle est dite critériée ou critérielle quand on ne compare pas l'apprenant aux autres mais qu'on détermine, par la référence à des critères si, ayant atteint tels objectifs, il est en mesure de passer aux apprentissages ultérieurs.

« L'évaluation est au service d'une pédagogie de la réussite. Elle ne vise pas à sélectionner les meilleurs mais à aider le plus grand nombre à atteindre les objectifs fixés ».

Vocabulaire à l'usage de l'enseignant et de l'étudiant en BTS :

La capacité : est un ensemble d'aptitudes que l'individu met en œuvre dans différentes situations. Une capacité est exprimée par un verbe. Exemple : communiquer, s'informer, analyser, gérer, traiter, décider, préparer, mettre en œuvre, maintenir en état, diagnostiquer...

Une capacité n'est ni observable ni évaluable. Il s'agit d'un axe de formation selon lequel l'apprenant doit progresser.

La compétence : peut être définie comme un ensemble de savoirs et de savoir-faire organisés en vue d'accomplir de façon adaptée une activité. Une compétence est évaluable à travers un comportement effectif dans la réalité que l'on appelle la performance. Une compétence dite terminale est une compétence à maîtriser en fin de formation.

Le savoir associé : est un savoir qu'il est nécessaire de maîtriser pour mettre en œuvre une compétence. Exemple : pour « analyser un dessin technique » (compétence), il est nécessaire de connaître les « conventions européennes de projection » (savoirs) Les référentiels nouvelle génération comportent généralement un tableau mettant en relation savoirs et compétences.

Le savoir-faire : c'est une habileté manifestée dans une situation précise et faisant appel à une activité physique. Exemple : réaliser un assemblage par soudage. Editer un courrier... C'est un ensemble de gestes et de méthodes les mieux adaptés à la tâche proposée.